



Ecole 24

SNUipp-FSU

NON REMPLACEMENT ça suffit !

Rassemblement départemental et manifestation

le mercredi 30 novembre à PERIGUEUX

14h30 devant le Palais de Justice



Déposé le 24 novembre 2011



EDITO

REEMPLACEMENT *Ça ne peut plus durer !*

Depuis quelques semaines, la situation du remplacement s'aggrave de jour en jour en raison du manque de remplaçants. Les écoles, les collègues sont en difficulté pour savoir comment gérer les élèves des collègues absents. L'incertitude quant au remplacement devient insupportable, la valse des remplaçants un déni d'éducation.

Qui va-t-on avoir aujourd'hui ? La même personne qu'hier ? Quelqu'un d'autre ou personne ? parce qu'on nous dit qu'on a déjà eu de la chance d'avoir quelqu'un un jour !

On ne peut pas tous les jours balader ainsi nos élèves !

Où est la continuité du service public tant prônée par le Ministre lors des grèves ?

A l'initiative du SNUipp 24, une mobilisation intersyndicale, avec la FCPE, a été décidée pour le mercredi 30 novembre afin d'exiger de l'administration qu'elle réponde aux besoins de remplacement, par exemple en recrutant dès maintenant des Professeurs des Ecoles sur Liste Complémentaire !

Mercredi prochain soyons le plus nombreux possible dans la rue !

SOMMAIRE

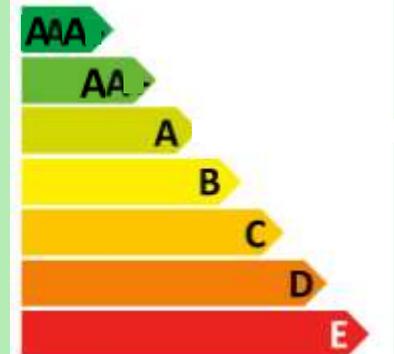
Page 1 - Edito

Page 2 - Consigne syndicale

Page 3 - préparer le 30 novembre

Page 4 - Appel départemental

Attention, lire ce numéro d'Ecole 24



F. S. U.

Vanda BONNAMY

Bulletin de la section départementale du SNUipp Dordogne

Consigne syndicale permanente

A chaque fois qu'un enseignant est absent et non remplacé, c'est parfois jusqu'à 15 ou 20 élèves de plus dans les classes pendant un ou deux jours, parfois une semaine, voire plus. C'est la conséquence de toutes les restrictions budgétaires, la folie du non remplacement d'un enseignant sur deux et de toutes les mesures de démantèlement du service public d'éducation. Cette situation touche les écoles élémentaires, maternelles, et l'ensemble des établissements accueillant des élèves. Pour les petites écoles, c'est parfois un doublement de l'effectif qui est constaté. Les politiques d'austérité et de suppressions de postes font que nos écoles sont désorganisées, les conditions de travail des élèves sont consternantes.

L'Etat n'assure plus le droit à l'éducation de tous les enfants.
L'Etat n'assure plus la continuité du service public.



En cas de non-remplacement, le SNUipp-FSU 24 rappelle sa consigne :

➔ Demander dès que possible aux familles de garder les enfants en expliquant les raisons (voir modèle)

Dans l'intérêt des élèves qui nous sont confiés, nous nous voyons contraints de vous demander de bien vouloir garder provisoirement votre enfant à la maison à compter du et jusqu'à l'arrivée d'un remplaçant ou jusqu'au retour du maître absent.

Sur le site

➔ Envoyer un courrier à l'inspectrice d'académie concernant la situation

à Sur le site

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
s/c de Monsieur l'Inspecteur ou
Madame l'Inspectrice de
l'Education Nationale de.....
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Nous vous informons que pour les dates du au l'école n'a pu fonctionner correctement car il n'y avait plus assez de remplaçants disponibles.
Nous sommes dans l'obligation de constater et de regretter que la continuité du service public n'est pas assurée.
Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos salutations respectueuses et de notre profond attachement au service public d'Education.
L'équipe enseignante



➔ Avertir le syndicat dès que vous avez connaissance d'une situation de non-remplacement
Par mail : snu24@snuipp.fr
Par téléphone : 05 53 08 21 25
Ou en interpellant votre correspondant de secteur



Aller plus loin et préparer le 30 novembre 2011

Le SNUipp-FSU 24 vous propose différents courriers-types pour préparer l'action du 30 novembre.



Les enseignants aux parents

Aux parents des élèves de l'école

Madame, Monsieur,

Un(e) enseignant(e) de l'école était absent(e) et non remplacé(e) ce jour malgré notre demande à l'Inspection Académique. Les élèves de la classe concernée ont été accueillis dans les autres classes de l'école. Le bon fonctionnement de l'ensemble de l'école se trouve ainsi perturbé :

- l'arrivée d'élèves dans une classe, souvent d'un autre niveau, désorganise le travail de tous ;
- les élèves sont placés dans des conditions qui augmentent les risques d'accident et réduisent la qualité du travail.

Nous avons envoyé un courrier à l'Inspectrice d'académie et nous souhaitons vous associer à notre démarche

Il semble que l'Inspection Académique ne soit pas en mesure de nous envoyer un titulaire remplaçant pour les jours suivants.

Nous vous invitons donc à contacter l'Inspecteur de Circonscription au et l'Inspecteur d'Académie au 05 53 02 84 84

afin d'obtenir un titulaire remplaçant, comme la continuité du service de l'Education l'exige ;

Nous vous invitons
- à venir à l'école le à 8 h 20 pour décider de ce que nous ferons ensemble.
- à venir au rassemblement le mercredi 30/11 devant le Palais de Justice de Périgueux afin de fédérer les actions au plan départemental et de demander le recrutement de remplaçants.

Le
L'équipe enseignante.



Les parents à l'inspectrice d'académie

Parents d'élèves de l'école de

le

à Madame l'Inspectrice d'Académie

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Nous vous informons que pour les dates du au....., mon enfant n'a pas eu d'enseignant car son enseignant absent n'a pas été remplacé.

Nous sommes dans l'obligation de constater et de regretter que la continuité du service public n'est pas assurée et vous demandons d'y remédier.

Nous vous prions d'agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, l'expression de nos salutations respectueuses et de notre profond attachement au service public d'Education.

Les parents d'élèves de l'école de

Sur le site

Ecole de

le

à Madame, Monsieur le Maire et les élus municipaux,

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que pour les dates du au....., la classe de n'a pas eu d'enseignant car celui-ci était absent et n'a pas été remplacé.

Nous sommes dans l'obligation de constater et de regretter que la continuité du service public n'est pas assurée.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames Messieurs, l'expression de nos salutations respectueuses et de notre profond attachement au service public d'Education.

Les enseignants de l'école de



Les enseignants aux élus

<http://24.snuipp.fr>

La réussite de tous.
Sans modération !



Pour l'école,
on ne doit pas se priver.





Journée départementale d'action « REMPLACEMENT » Mercredi 30 novembre 2011

Depuis la fin du mois de septembre, de nombreux collègues absents n'ont pu être remplacés dans les écoles et établissements scolaires de notre département alors que nous sommes encore loin des périodes d'épidémies. Cette situation s'aggrave de semaine en semaine et certaines écoles doivent se débrouiller avec leurs moyens ainsi amputés durant plusieurs jours consécutifs voire jusqu'à deux semaines quelquefois. Afin de répondre aux urgences des classes uniques ou des petites écoles, des remplaçants sont quelquefois retirés d'une mission inachevée pour y être envoyés en priorité. Les écoles maternelles sont souvent les dernières servies au prétexte qu'elles disposent d'ATSEM. Par ailleurs, des stages de formation continue destinés aux enseignants sont annulés.

De nombreux collègues, parents d'élèves et élus protestent, à juste titre, contre cette absence de possibilité d'obtenir un remplacement dans des délais raisonnables. Cela perturbe le fonctionnement des écoles, mais aussi l'organisation des familles, qui doivent s'adapter au jour le jour. Les élèves répartis dans les autres classes, lorsque cela est possible, sont perturbés dans leurs apprentissages. Cela constitue aussi une charge de travail supplémentaire pour les enseignants présents qui les accueillent pendant plusieurs jours le plus souvent.

La principale raison de cette situation provient du manque de personnels remplaçants. Pour les écoles publiques de Dordogne une cinquantaine de postes supplémentaires est nécessaire pour faire face. L'an dernier, par un heureux concours de circonstances, un nombre à peu près équivalent d'emplois en surnombre avait permis d'assurer dans de meilleures conditions le remplacement. Cette année, 14 emplois ont été supprimés et il n'y a aucun surnombre aujourd'hui.

Parce qu'elles estiment que cette situation est fortement préjudiciable à la scolarité des élèves et gravement perturbatrice des écoles et des familles, les organisations soussignées ont décidé d'appeler l'ensemble des personnels des écoles, des parents d'élèves et des élus des communes à se rassembler le :

**mercredi 30 novembre 2011,
14h30
devant le Palais de Justice
à Périgueux**

Elles exigent de l'Administration de l'Education Nationale qu'elle réponde de toute urgence aux besoins de remplacement. Elles demandent au Recteur de l'académie de Bordeaux de prendre les mesures nécessaires au recrutement de personnels en nombre suffisant pour assurer la continuité du Service Public dès maintenant, comme ce fut le cas lors de situations semblables les années précédentes.

Fait à Périgueux le 21 novembre 2011

SNUipp-FSU Dordogne ■ Bourse du Travail ■ 26, rue Bodin - 24029 PÉRIGUEUX Cédex
Téléphone : 05 53 08 21 25 - Télécopie : 05 53 05 92 04 - email : snu24@snuipp.fr - site : <http://24.snuipp.fr/>
Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi 10h-12h et 14h-17h
répondeur téléphonique, fax et email hors permanences

ECOLE 24 ♦ SNUipp-FSU Bourse du Travail 26, r.Bodin 24029 Périgueux Cedex ♦ Directeur de publication : ALAIN.DELMON
Imprimerie Spéciale ECOLE 24 - Périgueux ♦ Mensuel - le n°: 0.76 € ♦ CPPAP 0710S07419 ♦ ISSN 1241 9214

